



FORMATION FONDAMENTAUX ET PRATIQUES CENTRE SOCIAL

Jeudi 16 février 2012

I/ Rappel des enjeux de la formation

- Pour AGIR dans le centre social, bénévoles et salariés ont besoin de connaître et comprendre le projet centre social dans ses dimensions à la fois historiques, politiques, élaboration de projet
- A partir de la conception du centre social, développer une CULTURE ET DES PRATIQUES DE RESEAU

II/ Objectifs et contenus pédagogiques des 3 soirées qui se dérouleront de 18h45 à 21h15 au centre social de Beutre

- Jeudi 16 février 2012 : De l'Education populaire au Pouvoir d'Agir des Habitants –de l'Action Sociale au Développement Social Local : histoire et influences du centre social
- Mardi 13 mars 2012 : Des circulaires de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) à la fabrication du centre social au quotidien : cadre de référence du centre social, projet, organisation, partenariat
- Jeudi 05 avril 2012 : De l'adhérent usager au bénévole : pluralité des formes d'engagement et place de l'habitant dans le projet.

III/ Soirée du 16 février

Tour de table pour se connaître (qui ? quel centre ? Arrivée au centre pourquoi ? Investi sur quoi ?)

Centre social La Chataigneraie Pessac : Estelle DESBOIS : secrétaire bénévole, Guillaume MOLEZUN : bénévole, Sylvie GOULOU : trésorière

Centre socioculturel Portraits de Familles St-Denis de Pile : Fernanda MARQUES : vice-présidente, Myriam GERMAIN : bénévole, Laura THOMAS : animatrice, Marina MARTINEZ : agent d'accueil
Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Maurice BAQUARISSE : bénévole

Maison d'Animation des Jalles St-Médard : Béatrice ZABALA, Evelyne PRIMAT

Centre socioculturel La cabane à projets canton du Créonnais : Gaëlle CASTIGLIONE : Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Jocelyne SERRE : bénévole, Nicole MICHON : bénévole, Anna BOSSUET : chargée d'accueil, Martine BERROUET : bénévole, Mireille ORMACCHEA : bénévole

MJC CL2V Mérignac-Bordeaux : Claire QUELENNEC : bénévole

Centre social Beutre Mérignac : Michèle BOURGEON : présidente, Christine BERTHIER : administratrice, Sophie ROUZAU : stagiaire

Centre Socioculturel Martignas : Mélanie MAUCHAMP, Patricia FERNEZ : animatrices

Excusés : Thierry DELAMARE : vice-président centre social ASCO St-Médard, Anthony MOURGUES : bénévole centre socioculturel Martignas





Le jargon des centres sociaux (30 min)

Exercice 1 = identifier les mots pour parler du centre social, les photographies du centre social

⇒ Regards et expressions plurielles utilisées

⇒ Représentations sociales du centre social

Comment entendez-vous parler du centre social ?

Connotations, représentations négatives : « c'est pour les cas soc, les pauvres, les assistés », aide pour les personnes en difficultés, qui ont des problèmes **Méfiance**, « c'est pour les gens qui sont dans le besoin », « suceur de subventions »

Consommation : des activités de toutes sortes moins chères qu'ailleurs, « agence de voyage »

Lieu d'animation, différentes actions, activités, disciplines

Aide : sortir de l'isolement, cours d'alphabétisation, services sociaux, accompagnement à la scolarité, aide aux devoirs

Non identifié : c'est quoi ? c'est où ?

Utilité : lieu ressource, soutien, pour tous les publics

Comment parlez-vous du centre social ? = mots et expressions utilisés

Lien social : lieu de rencontre, lieu ressource, lieu d'échange, lien, sortir de la solitude, créateur de lien social, rencontrer de nouvelles personnes, convivialité, lieu de solidarités

Echanges et Savoirs : partage de savoirs, « tenir, rejoindre le groupe pour mettre au service des autres mes compétences coutures », échanges et participation à plein d'ateliers, échanges : sources de rencontres, centre social c'est pour la population, proximité,

Emancipation, éducation populaire : « un lieu où par les loisirs, des habitants gagnent en autonomie et s'émancipent », autonomie, binôme bénévoles salariés, « une école de la démocratie participative », espace de paroles, « un lieu où chacun peut s'investir à son rythme et selon ses envies »

Initiative d'habitants : un projet qui part des habitants : projet social à l'écoute du quartier, « une pépinière d'idées et de projets portée par des habitants accompagnés par des salariés »

Activités : un lieu de vie, d'animation, « j'incite les gens à venir pour se faire une idée et pour se questionner sur les différentes activités », « participer à des activités (culturelles...) à prix réduit », « de multiples activités avec des aides possibles », départ en vacances

Soutien : conseiller, aider, accompagner, partenariat, soutien à la parentalité, soutien familial

Lieu d'accueil : convivialité, chaleureux, lieu d'écoute « venez voir à la cabane à projet ! » un lieu où on se sent bien

Questionnement sur les termes centre social, centre social et culturel, centre socioculturel : « le social avec le culturel, le culturel avec le social » : différences de termes, différences de projets ? choix motivés par quoi ?





Cet exercice nous fait prendre conscience de la pluralité et la diversité des projets et des représentations qu'ils véhiculent.

Mais pourtant le projet centre social se réfère à :

- **A la charte des centres sociaux**

- Adoptée en 2000 à l'AG d'Angers,
- Pose une définition des centres sociaux : « **un foyer d'initiatives porté par les habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.** »
- Renvoie à 3 valeurs fondatrices : **dignité humaine, démocratie, solidarité**
- Définit des manières d'agir : **accueil, écoute, convivialité, coopération**
Les manières d'agir doivent être en accord avec le projet et les valeurs de l'association dont sont garants et acteurs les membres du Conseil d'Administration soutenus par les salariés du projet.
- Fixe un engagement fédéral

- **A la circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)**

- Qui date de 1995, réactualisée programmée en 2012
- Définit les missions caractéristiques des centres sociaux, un lieu : **à vocation sociale globale, ouvert à tous/ à vocation familiale et pluri-générationnelle/ d'animation de la vie sociale, reposant sur l'initiative des habitants/ d'interventions sociales concertées et novatrices**
- Pose les modalités d'agrément centre social sur la base d'un projet pluri-partenarial et pluriel-annuel (4 ans) élaboré avec la participation des habitants.
L'agrément porte sur une fonction et donne le droit au versement de la prestation de service **« animation globale et de coordination ».**
- Reconnaît le besoin de ressources particulières : financement de la **fonction de pilotage du Centre Social** (couvert en partie par des prestations de services CNAF et des subventions publiques), d'une **équipe professionnelle qualifiée** pour remplir ces fonctions de direction, coordination, accueil, gestion..., des **locaux et une logistique**

- **Au territoire sur lequel il est ancré et :**

- Part et prend en compte **les réalités de vie des habitants du territoire**
- Assemble des **ressources des politiques publiques** (commune, Conseil Général, Etat, MSA, CAF...) pour faire vivre des projets
- **Crée un maillage des ressources et des acteurs** habitants, institutionnels et associatifs au service du territoire = **plateforme partenariale**





Exercice 2 = Définir ce qu'est un centre social, ce qu'il fait et comment, pourquoi ? en choisissant 5 mots liés à la sphère du SOCIAL et 5 autres du domaine de L'EDUCATION POPULAIRE

SOCIAL : Besoins sociaux, Action sociale, Développement social, Cas sociaux, Lien social, Faire société
Action collective, Animation socioculturelle, Projet social, Accompagnement social
Economie sociale et solidaire, Aide sociale, Transformation sociale, Utilité sociale
Résidence sociale

Parmi les mots proposés pour dire ce qu'est le « social » du Centre Social, le groupe a choisi les mots et expressions suivantes:

Lien social – Action collective – Animation socioculturelle – Projet social – Accompagnement social –
Economie sociale et solidaire – Utilité sociale – Faire société

2 « cheminements »:

- Le centre social est un projet social dont le but est de faire société en prenant appui sur l'économie sociale et solidaire. Il est d'utilité sociale pour le territoire.
- Par des animations socioculturelles et des actions collectives, le centre social renforce le lien social sur un territoire et contribue à l'accompagnement social des personnes. C'est un projet social.

Quelques éclairages sur les mots et expressions proposées pour parler du social

Besoins sociaux : se situent au niveau de l'interaction entre l'individu et l'environnement. Il est souvent fait un classement des besoins humains en trois grandes catégories :

- Les besoins primaires, également appelés besoins élémentaires ou physiologiques, sont les besoins indispensables à l'Homme et à sa survie : se nourrir, respirer, se reproduire, ...
- Les besoins secondaires, également appelés besoins matériels, sont des besoins dont la satisfaction n'est pas vitale. Parmi eux on trouve le besoin de mobilité, de se vêtir, d'aller au cinéma, de rencontrer du monde.
- Les besoins fondamentaux correspondent aux besoins d'exister et de philosopher ou de se poser des questions existentielles.

Les besoins dépendent des individus et du contexte social.

Diverses classifications des besoins existent : Les Quatorze besoins fondamentaux selon Virginia Henderson, la pyramide de Maslow.

Le décret du 6 mai 1995, fixe comme obligatoire pour les Centre Communal d'Action Sociale de produire une Analyse des Besoins Sociaux, un document sur lesquels le centre social peut prendre appui pour faire son diagnostic social et partagé lors du renouvellement de projet.

Action sociale : désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion, notamment par des dispositifs législatifs ou règlementaires et par des actions visant à aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.

L'action sociale se structure suivant trois principes :





- l'assistance et l'aide aux plus défavorisés, en raison d'un droit à la solidarité nationale ou locale.
- Pour la France, en direction des familles et de leurs enfants, pour favoriser la natalité.
- l'assurance afin de mutualiser les risques et qui est organisé par le droit social.

En France la législation sur l'aide sociale est centralisée au sein du Code de l'action sociale et des familles.

Développement social : est l'ensemble des actions qui impliquent la participation des populations dans la recherche de l'amélioration de la qualité de vie des individus et des communautés.

Projet social : donne à voir les finalités, les actions développées, les ressources nécessaires, les manières de faire du projet.

Cas sociaux : se dit de personne(s) se trouvant dans une situation grave entraînant des risques d'exclusion sociale et nécessitant une prise en charge par la société.

Expression péjorative pour désigner les personnes dont le comportement est jugé en marge.

En langage familier se dit d'une personne qui a du mal à s'intégrer dans une relation sociale.

Lien social : en sociologie c'est l'ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents.

C'est également une théorie de Jacques Lacan, connue également sous le nom de théorie des quatre discours.

Cette expression "lien social" était déjà présente Le contrat social de Jean-Jacques Rousseau

Le lien social représente la force qui lie, par exemple, les membres d'une famille entre eux, ou les membres d'une communauté.

Cette force peut varier dans le temps et dans l'espace : c'est-à-dire que le lien social peut se retrouver plus ou moins fort selon le contexte dans lequel se situe le phénomène étudié. Lorsque le lien social devient de faible intensité ou de piètre qualité, certains chercheurs abordent la problématique sous l'angle de la "crise" du lien social puisque la qualité et l'intensité du lien social agissent comme des déterminants de la qualité et de l'intensité de nos rapports sociaux.

Il n'y a pas d'indicateurs permettant de mesurer directement la présence ou la force des liens sociaux.

Certains indicateurs statistiques peuvent être utilisés comme indiquant une évolution des liens sociaux dans certains domaines des activités sociales :

- Famille : formation et dissolution des couples, taille de la famille, etc.
- Associations : créations/disparitions, nombre d'adhérents
- Religion : pratiques religieuses anciennes et nouvelles
- Travail : nombre d'emplois précaires, de chômeurs
- Délits : évolution de la délinquance et de la criminalité ...

Faire société : c'est une expression, empruntée à Jacques Donzelot qui désigne la nécessité dans laquelle nous sommes de changer de grille d'analyse : la société ne va plus de soi, chacun d'entre nous en porte la responsabilité : les institutions collectives, politiques et de la société civile, ont la société en charge. L'enjeu est donc de redonner un espace pour la mobilisation civique des individus.





Action collective : de l'individuel à l'intérêt commun

Animation socioculturelle : accompagne les groupes sociaux et les individus dans leur développement personnel ou dans le développement social. Elle participe à l'amélioration de l'environnement local, met sur pieds des événements culturels, propose des activités (de loisirs ou d'éducation) et contribue à mener à bien des projets collectifs (insertion, lutte contre la ségrégation, actions en rapport avec la sociabilité et le lien social...)

Sa spécificité réside dans le fait que les participants établissent entre eux des rapports dont découlent pour eux des bénéfices : l'activité elle-même, le développement personnel.

Le plus souvent désignée sous le terme générique d'animation, il en découle des confusions quant à son rôle et sa fonction. Pour le grand public l'animateur socioculturel est plus un amuseur qu'un travailleur social. Alors que c'est une des branches du travail social avec l'assistance sociale et l'éducation spécialisée.

On peut distinguer quatre types d'actions où l'animation socioculturelle joue un rôle important :

- domaine de l'événementiel, culturel et festif.
- domaine de la prévention (santé et prévention de la délinquance) et de l'insertion
- domaine des vacances et des loisirs.
- domaine de l'éducation (périscolaire) et éducation informelle des jeunes et des adultes.

Accompagnement social : Processus méthodologique de relation (s) contractuelle (s) d'insertion entre un professionnel et un individu utilisant un service ou relevant d'un dispositif d'action sociale.

L'Économie sociale et solidaire (ESS), rassemble une grande diversité d'initiatives qui cherchent à produire, consommer, employer, épargner et décider autrement, de manière plus respectueuse des hommes, de l'environnement et des territoires.

Diverses dans leurs réalités, ces initiatives partagent néanmoins des caractéristiques essentielles :

- une finalité d'utilité sociale s'inscrivant dans un projet économique
- une mise en œuvre du projet fondée sur une gouvernance démocratique et une gestion éthique
- une dynamique de développement s'appuyant sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne.

Ainsi se développent depuis la fin du XXe siècle, de nouveaux champs d'activités répondant à de nouveaux besoins sociétaux tels que le commerce équitable, l'insertion par l'activité économique, l'épargne solidaire, ainsi que de très nombreuses actions se réclamant des principes formalisés par les premiers utopistes (Fourier, Proudhon...) pour tendre vers une économie plus solidaire, plus équitable, plus responsable.

L'Économie sociale et solidaire représente aujourd'hui diverses formes de réponses alternatives crédibles.

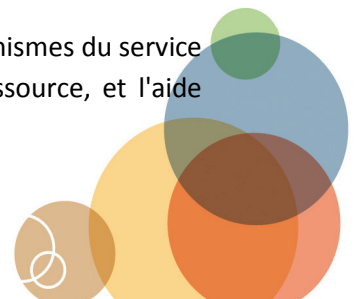
L'Aide sociale regroupe l'ensemble des prestations sociales versées aux personnes en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté. L'aide sociale a pour objectif de répondre aux besoins primordiaux des personnes.

On distingue l'aide sociale légale, qui comprend les versements de l'État et des organismes du service public et auxquels ont droit des personnes si elles répondent aux critères de ressource, et l'aide sociale facultative qui ne constitue pas un droit automatique.

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de la Gironde

334 bis Avenue Thiers - 33100 Bordeaux

☎ 05 56 32 09 78 - contact@fedecsx33.org





Elle relève de la compétence du département (ex: Aide sociale à l'enfance), de l'État (centre d'hébergement et de réinsertion sociale : CHRS) ainsi que de la commune (les centres communaux d'action sociale, CCAS).

Concernant l'aide sociale légale, les critères de ressources (minima légaux) sont fixés par l'État.

Tous les allocataires sont inscrits dans le Répertoire National Commun de la Protection Sociale (RNCPS), fichier national utilisé pour la vérification des conditions d'attribution d'une aide.

Transformation sociale = changement dans les rapports sociaux, de système.

Utilité sociale : « Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale et solidaire qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à :

- la réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits ;
- la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité) et à la sociabilité
- l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable, dont font partie l'éducation, la santé, la culture, l'environnement, et la démocratie. »

définition de Jean Gadrey, économiste

Résidence sociale : répond aux situations de grandes exclusions en utilisant le logement comme levier, permettant d'impulser un véritable parcours d'insertion sociale et professionnelle pour les publics les plus marginalisés avec à terme, accès à l'emploi. Elle permet de traiter l'individu dans sa globalité, en prenant en compte tous les aspects: le logement, la réhabilitation des droits sociaux, le suivi social, le suivi sanitaire, la formation, la qualification. Elle contribue à une re-socialisation progressive. Les 1ers centres sociaux en France au début du XX siècle sont nés de résidences sociales.





EDUCATION POPULAIRE : Autonomie / Emancipation, Mouvement , Participation / Pouvoir d'agir, Association, Ecole formation, Université populaire, Education permanente, Paolo Freire , Condorcet, Vacances / Action socio-éducative ou socioculturelle, Jean Macé, Collectif citoyen, Valeurs

Parmi les mots proposés pour dire ce qu'est l'éducation populaire au sens du Centre Social, le groupe a choisi les mots et expressions suivantes:

Emancipation – Autonomie - Valeurs - Education permanente – Participation –
Pouvoir d'agir - Action socioéducative ou socioculturelle

Quelques éclairages sur les mots et expressions proposées pour parler de l'éducation populaire

Autonomie / Emancipation : L'éducation populaire milite pour le développement de chaque personne (individuel) et communautaire (développement social) dans un quartier, une ville ou un groupe d'appartenance, lieu d'habitation, etc. afin de permettre à chacun d'acquérir de l'autonomie, de s'épanouir et de trouver la place dans la société.

Mouvement : on parle de « mouvements d'éducation populaire » en référence à toutes les organisations et associations qui se sont revendiqués dans l'histoire et se reconnaissent encore dans l'éducation populaire.

Participation / Pouvoir d'agir : Vastes sujets... La « participation » est devenue l'un de ses mots valises, dont beaucoup se réclament, auquel les politiques publiques se réfèrent sans compter mais au final derrière lequel on peut mettre des sens très différents.

Dans la logique de l'éducation populaire la participation s'entend au sens où les personnes apprennent pour être en situation d'agir sur leur quotidien, de participer aux choix qui les concernent. La participation est donc envisagée comme un levier pour les conditions du pouvoir d'agir.

Association : l'éducation populaire depuis la loi 1901 (créant la liberté de s'organiser en association) a été fortement portée par le monde associatif. On parle encore d'associations d'éducation populaire pour celles se reconnaissant dans ce mouvement.

L'Etat lui-même a associé les 2 notions – association et éducation populaire – avec la création le 2 octobre 1943 de l'agrément " jeunesse et éducation populaire " au travers duquel il reconnaît comme partenaire particulier et privilégié les associations qui mènent des activités de jeunesse et/ou d'éducation populaire. Cet agrément est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Ecole formation : L'action de l'éducation populaire se définit en complément de l'enseignement formel. C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté, les **ressources** et la **capacité** de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie.

Université populaire : C'est une organisation se revendiquant de l'éducation populaire dont l'objectif est la transmission de savoirs théoriques et/ou pratiques pour tous.

En France, la 1^{ère} université populaire est créée en 1896 « La Coopération des idées », à l'initiative d'ouvriers de Montreuil-sous-Bois. Les Universités populaires naissent dans le contexte de l'affaire





Dreyfus. Face aux réactions et au développement d'idées antisémites, elles tentent d'apporter une réponse humaniste. Par ailleurs, les universités populaires essaient dès l'origine de combler les lacunes des lois scolaires de Jules Ferry (qui ne concernent que les enfants de 6 à 13 ans) en s'adressant au public adulte qui n'a pu bénéficier auparavant de « l'instruction publique ».

Education permanente : l'expression est souvent associée à celui d'éducation populaire dans l'idée qu'une personne peut apprendre à tous les âges de la vie. L'éducation permanente est depuis de nombreuses années utilisée par raccourci pour désigner la formation professionnelle continue.

L'expression est proposée pour la première fois en France en 1955 par Pierre Arents, membre de la Ligue de l'enseignement, alors chargé d'inspection générale de l'éducation populaire, dans un avant-projet de loi sur l'Éducation nationale. L'expression se substitue alors à la fois à l'éducation post-scolaire et à l'éducation populaire : "En rendant à l'homme la conscience de sa place dans le monde où il vit, de ce qu'il doit au passé, de ce qu'il a fait aujourd'hui, on lui rendra la certitude que l'avenir est entre ses mains et qu'il lui appartient de rester maître des forces qu'il a dominées et auxquelles il ne saurait s'asservir." (Pierre Arents, 1955).

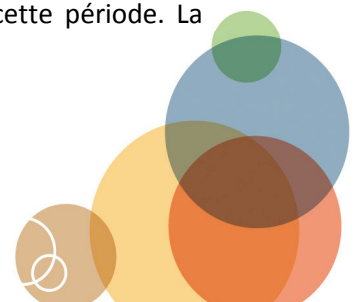
Les mouvements d'éducation populaire s'emparent très rapidement de l'éducation permanente, notamment la Ligue de l'enseignement qui devient en 1966 La ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente, afin notamment de ne pas laisser à l'Education nationale le monopole de la formation pour les adultes.

Paolo Freire : (1921-1997), pédagogue brésilien, surtout connu pour ses efforts d'alphabétisation les personnes adultes de milieux pauvres. Sa méthode d'alphabétisation, tout en permettant à des illettrés d'apprendre à lire et à écrire leur permet de dialoguer sur des problèmes de leur réalité quotidienne et de chercher des moyens pour les résoudre. Il pense l'éducation comme un processus de conscientisation et de libération, l'accès des apprenants à la parole s'accompagnant de l'accès à la revendication politique. Freire marque fortement la pédagogie dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Son nom est indissociable de l'éducation populaire, mouvement qu'il contribue largement à alimenter.

Condorcet : (1743-1794), philosophe, mathématicien et homme politique français. Il est considéré comme l'un des fondateurs de l'éducation populaire en France. Le 2 avril 1792, il présente à l'Assemblée Nationale un rapport sur l'instruction civique où il défend la création par la République d'un service d'instruction nationale, pour que les citoyens soient en mesure de faire face à leurs droits. Pour lui ce service doit être indépendant du pouvoir religieux.

« ... Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à la raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées, en vain ces opinions de commande seraient d'utiles vérités le genre humain n'en resterait pas moins partagé en deux classes celle des hommes qui raisonnent, et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves... » (Extrait du rapport de Condorcet)

Vacances / Action socio-éducative ou socioculturelle : Dans les années 50, la France découvre les comités d'entreprises, la possibilité de jouir de temps libre jusqu'en 1981 avec la réduction de temps de travail. Beaucoup d'associations existant encore aujourd'hui sont nées dans cette période. La profession d'animateur se développe à partir des années 70.





Jean Macé : (1815-1894) enseignant et journaliste français. En 1866, il crée la ligue de l'Enseignement pour que l'éducation reste indépendante du pouvoir religieux. La Ligue de l'Enseignement inspire les lois du 16 juin 1881 et 1882 qui sous l'impulsion de Jules Ferry, ministre de l'Instruction Publique rend l'école laïque, gratuite et obligatoire.

La ligue de l'Enseignement est donc le 1^{er} mouvement organisé se revendiquant de l'éducation populaire. A la fin XIX^{ème} siècle, elle appelle au développement des œuvres post et périscolaires afin d'implanter en tout homme « les solides principes indispensables aux citoyens d'une démocratie ». Soutenus par les pouvoirs publics, patronages, amicales d'anciens élèves, mutuelles, coopératives voient le jour sur tout le territoire, une dynamique qui inspire au gouvernement la loi de 1901 sur les associations. Elle est aujourd'hui une la première coordination associative française avec près de 2 000 000 adhérents indirects.

Collectif citoyen : A la fin de XX^{ème} siècle émergent de nouvelles formes de mobilisation, les mouvements alter mondialistes, les collectifs travaillant pour une place toujours plus actives des citoyens dans les espaces de décision, une façon de retrouver l'esprit des fondateurs de l'éducation populaire.

Valeurs : La liste n'est pas exhaustive s'agissant de celle de l'éducation populaire mais on peut citer, entre autres : La responsabilité, la solidarité, la créativité, la liberté, le sens critique, la démocratie comme finalité mais également comme moyen, l'émancipation, la promotion individuelle et collective,....

Pour aller un peu plus loin...

http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_populaire

<http://pouvoirdagir.fr/> Site du collectif créé en 2010

http://www.centres-sociaux.fr/files/2012/02/doc_ECA_bassedef.pdf : Production de la 1^{ère} année de la démarche Congrès du réseau des Centres Sociaux et Socioculturels de France

« *Pédagogie des opprimés. Suivi de Conscientisation* », FREIRE Paulo, MASPERO, 1983

<http://www.injep.fr/> Le site de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire

<http://www.scoplepave.org/> Coopérative d'Education Populaire (Rennes)

Eléments historiques sur le centre social... « une vieille idée très moderne »

- Nés en Angleterre à la fin du 19^e siècle
- Issus des « œuvres sociales » : les habitants ouvriers devaient s'organiser pour prendre en main leur vie = **trouver des solutions à leurs préoccupations (principe d'auto gestion)**
- Ces résidences sociales sont des lieux **d'accueil** pour lutter contre la solitude, l'individualisme, **de création** de projets d'utilité sociale, **des maillons de lutte au quotidien contre les exclusions.**
- S'inscrivent dans les objectifs des mouvements d'éducation populaire pour **l'émancipation, le mieux vivre du citoyen dans son environnement**
- 1922 : création de la Fcsf à l'initiative de Marie-Jeanne BASSOT
- « 30 glorieuses » : un développement amplifié des centres avec l'investissement de l'Etat dans le cadre des plans quinquennaux
- 1971 : la CNAF décide d'étendre sa prestation de services aux centres sociaux, décision confirmée par la circulaire de 1984, qui fixe les conditions de l'agrément des centres par les CAF locales

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de la Gironde

334 bis Avenue Thiers - 33100 Bordeaux

☎ 05 56 32 09 78 - contact@fedecsx33.org





- 2000 : charte des centres sociaux fédérés

Pour aller un peu plus loin...

<http://www.centres-sociaux.fr/>

<http://memoiresvives.centres-sociaux.fr/>

Les « points clés » de l'Éducation Populaire

- Est fondée sur le **mouvement syndicaliste français**.
- 1792 : Le **rapport Condorcet** intitulé « l'organisation générale de l'instruction publique » lance les premiers fondements de l'éducation populaire.
- Les objectifs = **permettre aux individus de s'émanciper et de participer à la construction d'une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique**.
- Les méthodes de l'éducation populaire, s'appuient sur l'**expérimentation** et la **mise en pratique, l'appropriation collective des apprentissages de chacun**
- La richesse et le savoir de chaque personne constitue une expertise citoyenne indispensable à l'élaboration des politiques publiques.

1866 : La ligue de l'enseignement est fondée par Jean Mace. Elle avait pour objectif principal de soutenir la création en France d'une **école publique et laïque**. En 1894, l'affaire Dreyfus voit la montée en puissance de l'éducation populaire avec la création des universités populaires, **la lutte contre l'influence de l'église et l'armée devant passer par l'instruction du peuple**.

1936 : L'éducation populaire se renouvelle grâce au Front Populaire. **Léo Lagrange** développe le sport dans les écoles avec l'instauration d'un terrain de jeu dans chacune d'entre elles. En même temps, les activités culturelles et les loisirs montent en puissance : les auberges de jeunesse, reconnues par l'État, se multiplient ainsi que les maisons de la culture.

1939-1945 : La seconde guerre mondiale voit la naissance d'importants mouvements tels que les chantiers de la jeunesse ou les compagnons de France. Les chantiers de la jeunesse, inspirés par le mouvement scoutisme, remplaçaient en quelque sorte le service militaire obligatoire supprimé par les accords de l'armistice du 22 juin 1940. Il s'agissait, pour les jeunes hommes concernés, de réaliser des travaux d'intérêts généraux, des exercices physiques et de bénéficier de cours sur l'ordre social. Les compagnons de France avaient pour ambition de s'occuper des hommes fortement déstabilisés par la guerre. Outre le fait de les habiller et de les nourrir, les compagnons s'occupaient également de les former

A la Libération : Les préoccupations du gouvernement autour de l'éducation populaire sont fortes. C'est à ce moment précis que sont mis en place les premiers bibliobus, permettant de rendre accessible gratuitement la lecture. Une Direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire est créée. Cette Direction avait pour but de compléter, contrôler et coordonner les diverses actions périscolaires mises en place par les institutions de jeunes.

Après les années 1960-1970 : de nouveaux courants d'éducation apparaissent, notamment celui d'éducation permanente. L'animation socioculturelle devient également un vrai secteur professionnel, dans lequel des professionnels et des bénévoles travaillent ensemble.





Et aujourd'hui ? : à l'heure où la crise retentit, le retour vers les valeurs prônées par l'éducation populaire se fait fortement ressentir. L'inquiétude est grande : la culture et l'éducation ne sont plus une garantie d'ascenseur social, les exclusions sont de plus en plus importantes, les jeunes sont isolés, les travailleurs pauvres se multiplient, les restos du cœur, banques alimentaires sont saturés... En même temps se pose la question de la valeur « travail » où le stress et la souffrance sont grandissants. L'éducation populaire est le moyen de repenser les fondamentaux sociaux et sociétaux = un monde solidaire et égalitaire

